

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DES SERVICES TECHNIQUES

Dossier suivi par Loïc PLUSQUELLEC
Email : loic.plusquellec@chamonix.fr
Tél : 04 50 53 75 20

Nos Réf : IR/176532

COMITES DE VILLAGE 2017

LES PELERINS – LES FAVRANDS - LES GAILLANDS – LES BARATS

COMPTE RENDU DU 18 OCTOBRE 2017

Présents : E. FOURNIER / A. TERMOZ / P. DEVOUASSOUX / P. SLEMETT / M. BONNET / M. RABBIOSI
M. PAYOT / B. OLLIER / E. CHAYS / JM. COUVERT / J. FATTIER / C. CLEAVER
FR. BOUQUIN / L. PLUSQUELLEC / P. VAGNET

Excusés : Y. PLAUD / JM. BONINO

P. DEVOUASSOUX ouvre la séance en remerciant tous les riverains, les élus et les différents services présents et donne la parole à Monsieur le Maire.

E. FOURNIER remercie à son tour toute l'assemblée et commence la réunion.

FINANCES :

Question posée :

Problème de personnel et d'équipement à l'EHPAD de Chamonix.

Réponse donnée :

Difficulté car c'est une gestion exercée par les Hôpitaux du Mont-Blanc. Pas de responsable sur le site.

LOGEMENTS :

Question posée :

Que devient l'ex-MAPA, possibilité de faire des logements pour les saisonniers ?

Réponse donnée :

Une réflexion est en cours sur ce site pour un programme de logement permanent (20 logements). Il faut trouver des solutions concernant l'accès et le stationnement de ce projet. Problématique avec les riverains voisins, revoir les servitudes.

E. FOURNIER redonne les objectifs de la Commune concernant le logement :

- Densifier le logement permanent,
- Limiter les résidences secondaires,
- Canaliser les logements hôteliers,

URBANISME :

Suite à la Loi ALUR de 2014, qui a supprimé le COS immédiatement, une révision du PLU est en cours. Procédure longue et compliquée. Des informations seront communiquées à l'avancement du dossier.

MOBILITE – TRANSPORTS – STATIONNEMENTS :

Questions posées :

1. Problématique du stationnement des Camping-car. Prévoir des emplacements spécifiques.
2. Possibilité de doubler la ligne de Bus N°2 le matin comme le soir, surtout période estivale. Réparation de l'abri bus de l'Hôpital. Revoir les horaires des bus avec les horaires des trains.

Réponses données :

1. La collectivité est consciente du problème. Une étude est en cours pour la réalisation d'un parking à étage sur le parking du Grépon, avec une zone dédiée aux camping-car. La Police Municipale est mobilisée mais la tâche est compliquée car pas de proposition de stationnement spécifique autre.
2. Un renfort avec un bus supplémentaire est prévu tous les matins. A noter pour le soir. L'abri bus de l'hôpital va être remplacé. Pour information tous les arrêts bus vont être uniformisés sur l'ensemble de la Vallée. En ce qui concerne les horaires, Chamonix Bus a choisi pour une meilleure lisibilité de garder les mêmes horaires toute l'année à la demi heure, plus compliqué avec les horaires SNCF qui eux changent régulièrement. Les demandes concernant les bus et les horaires seront étudiées lors du prochain Comité des Usagers.

TRAVAUX VOIRIES :

Questions posées :

1. Route des Gaillands : Encore beaucoup de stationnement sur le bas côté au niveau de l'hôtel « La Chaumière ». Point dangereux pour les vélos au niveau des chicanes.
2. Route des Pèlerins : Suite à la mise en place du sens unique, problème de sécurité pour les piétons et les vélos. Pourquoi le sens unique de commence pas au niveau de l'hôtel des Aiglons ? Pour le secteur des Favrand, obligation de remonter aux Pèlerins pour aller direction Chamonix.

Réponses données :

1. Dans l'aménagement définitif des barrières de sécurité pour les piétons pourraient être mises en place (sous réserve accord du CD74) et une réflexion est en cours pour une continuité jusqu'à Chamonix.
2. Il est précisé que cet aménagement est en phase TEST. Il pourrait être imaginé au printemps prochain d'inverser la bande cyclable et la bande piétonne afin d'autoriser les cycles à contresens.
3. Une réflexion est en cours pour aménager la continuité à partir de Chamonix Sud avec trottoirs, réfléchir au circuit bus qui est dans les deux sens.

QUESTIONS DIVERSES :

1. La Rénovation énergétique : Quelles sont les permanences en Mairie ?
2. Réaménagement de la Place des Séracs : Le parking sera-t-il payant, en zone bleue ? Pourquoi pas un parking couvert ?
3. Autorisation sur le PC du Tri Postal dans le secteur des Tissourds, bâtiment avec 32 logements. Inquiétude des riverains sur l'augmentation du trafic.
4. Secteur des Gaillands – Rocher d'escalade : Pas de cantonnier dans ce secteur. Problème des WC publics pas ouvert en permanence. Possibilité d'installer des bancs au niveau de la ruine. Demande zone de jeux pour les enfants.
5. Problème sur le goût de l'eau potable dans le secteur des Varosses.

Réponses données :

1. Depuis décembre 2016, un opérateur est payé par la Collectivité pour renseigner les riverains. Les permanences sont tous les 15 jours, les 1er et 3ème Mercredi de chaque mois, en Mairie.
2. Le parking de la Place des Séracs sera en test « zone bleue » pour commencer. Pour la demande de parking couvert budget trop important. Une présentation sera faite auprès des riverains si le projet est accepté au budget 2018.
3. Depuis 2005, emplacement réservé dans ce secteur pour le Tri Postal. Le bâtiment est composé de 170 m² de bureau – 300 m² de locaux techniques et 32 logements.
4. Pour le secteur des Gaillands, 2 cantonniers sont prévus sur ce secteur. A vérifier. Pour les WC publics ils sont gérés avec la buvette donc ouverture et fermeture selon la saison estivale. Réflexion à avoir pour les arrières saisons. Pour les bancs et la zone de jeux à proposer au prochain budget.
5. L. PLUSQUELLEC explique qu'il s'agit de la désinfection contre les anti-bactériologiques à base de chlore, et qu'un nouveau système par ultra violet est en cours mais pas possible dans tous les secteurs. L'information sera remontée auprès du gestion des réseaux.

Conseiller de Secteur

Patrick DEVOUASSOUX,

